

## **RAPPORT**

## sur le préavis municipal 01-2016

Monsieur le Président, Mesdames & Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de :

Pascal Renaud, Président Jean-Luc Bignens Pascal Ciaburri Jean-François Jacot Christelle Debonneville, Rapporteur

s'est réunie à 2 reprises, soit :

- > Le 15 mars pour l'étude du préavis 01-2016, ainsi que pour la préparation de questions.
- ➤ Le 12 avril en présence de Mme Sylvie Judas, Syndique et de M. Damien Morand, Ingénieur civil du bureau Sabert SA. Nous tenons ici à les remercier pour leur disponibilité, leur collaboration et leurs réponses claires et précises.

Le présent rapport a été élaboré également ce jour-là.

En date du 15 mars, la commission s'est rendue donc sur place et a pu constater l'état de vétusté de la chaussée. En effet, des travaux doivent être envisagés rapidement si l'on ne veut pas engendrer des frais supplémentaires importants qui nécessiteraient une réfection conventionnelle. La variante proposée, à savoir fraisage de la chaussée, concassage de fraisage et du coffre, stabilisation au ciment du coffre, est à ce stade encore envisageable permettant ainsi une économie d'environ CHF 200'000. --

La route sera bordée d'une bande piétonne de 1m50, sécurisée par des potelets flexibles, ce qui nous semble tout à fait adéquat pour la sécurité des usagers. Le gabarit routier lui sera réduit à 4m80. L'espacement des potelets, compris entre 20 et 25m, permettra aux trains agricoles de croiser aisément.

En conclusion de ce qui précède, la commission unanime vous demande :

1. D'autoriser la Municipalité à exécuter les travaux tels que présentés

Thereauf 52 M

2. De l'autoriser à contracter un emprunt de CHF 307'600. — (montant arrondi) auprès d'un établissement bancaire aux meilleures conditions actuelles du marché.

Pascal Renaud, Président

Jean-Luc Bignens

Pascal Ciaburri

Jean-François Jacot

Christelle Debonneville, Rapporteur